

Syntaxe et sémantique des constructions en *ni*

François Mouret *

Dans une perspective sémantique, de Swart (2001) propose de distinguer deux emplois de la conjonction *ni* : un emploi à polarité négative (*ni*₁) et un emploi proprement négatif (*ni*₂). Nous voudrions montrer qu'une analyse syntaxique des constructions qui mettent en jeu cette conjonction confirme cette distinction (*contra* Doetjes 2005) et permet en retour d'expliquer certaines données qui ont été jusqu'alors négligées. Nous admettons que les conjonctions dites de "coordination" forment un syntagme conjoint avec le constituant qui suit (Ross 1967), et que ce syntagme peut avoir trois fonctions syntaxiques en français (Abeillé 2003, 2005) : membre d'une construction coordonnée, modifieur, ou bien tête d'un fragment phrastique. Nous montrons que les syntagmes introduits par la conjonction négative *ni*₂ ne peuvent apparaître que dans les coordinations corrélatives (1a), c'est-à-dire dans les constructions coordonnées où chaque terme y compris le premier est introduit par une conjonction (Mouret 2005). Les syntagmes introduits par la conjonction à polarité négative *ni*₁ ont une distribution plus variée : ils peuvent apparaître dans une coordination simple (1b), comme modifieur dans un sous-ensemble des constructions tête-(compléments)-modifieurs possibles avec les syntagmes conjoints (1c) ou bien comme tête d'un fragment phrastique dans le cadre d'un dialogue (1d).

- (1) a. Paul ne parle [*ni*₂ l'italien] [*ni*₂ l'espagnol]].
b. Personne ne parle [[l'espagnol] [*ni*₁ l'italien]] dans cette salle.
c. [[Paul ne viendra pas], [*ni*₁ Marie]].
d. A : Ne vous mettez pas à fumer ! B : [*Ni*₁ à boire!]

Du point de vue synchronique, on peut distinguer trois grands types d'approche de la négation en français selon qu'on associe l'interprétation négative aux seuls forclusifs (*pas*, *personne*, *rien*, ...) (Corblin 1994, Godard 2004), au morphème *ne* (Milner 1979) ou encore à la combinaison *ne*+forclusif (Muller

* LLF, CNRS-Université Paris 7 & Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle. Courriel : francois.mouret@linguist.jussieu.fr. Je tiens à remercier pour leurs commentaires Anne Abeillé, Olivier Bonami, Jenny Doetjes, Benjamin Fagard, Danièle Godard, Jean-Marie Marandin, Mélanie Morinière, Lucia Tovenà, George Rebuschi et Henriëtte de Swart, ainsi que les participants du colloque *Coordination et Subordination* et les relecteurs de la revue *Faits de Langues*.

1991). Nous admettons la première de ces approches en reportant à une étude ultérieure l'examen de l'interaction entre la conjonction *ni* et le morphème *ne*¹.

1. DISTRIBUTION DE *Ni* DANS LES CONSTRUCTIONS COORDONNÉES

On a récemment suggéré qu'en français moderne, contrairement au français médiéval et classique, la distribution des coordinations simples en *ni* serait limitée aux coordinations de prédicats verbaux, les coordinations corrélatives constituant une construction supplétive pour conjoindre les autres catégories (Badiou-Monferran 2004 : 80-81). En fait, toutes les catégories syntagmatiques (2) et lexicales (3) majeures peuvent être coordonnées par *ni* dans les constructions simples comme dans les constructions corrélatives (cf. Broge 1973), moyennant un contexte négatif approprié sur lequel on revient en §4-5².

- (2) a. Jamais [(ni) Paul ni Marie] n'oseront le dire. SN
 b. Paul ne veut plus aller [(ni) à Rome ni à Venise]. SP
 c. Cette opération médicale n'est plus désormais [(ni) exceptionnelle ni coûteuse]. SA
 d. Cette mesure n'est plus [(ni) légalement ni moralement] contestable. SAdv
 e. Paul ne veut plus [(ni) lire le journal ni écouter la radio]. SV
 f. Paul n'admet plus [(ni) que ses élèves soient en retard ni qu'ils soient trop souvent absents]. Phrase
- (3) a. Paul n'a plus [(ni) faim ni soif]. N
 c. On ne peut plus se garer [(ni) devant ni derrière] la mairie. Prep
 d. Paul n'est plus [(ni) impatient ni curieux] de découvrir la vérité. Adj
 e. Elle n'a plus dès lors [(ni) salé ni poivré] les plats de son mari. V

Les coordinations dites de non-constituants sont également possibles, qu'il s'agisse de *gapping* (4a), de mise en facteur à droite (4b) ou de mise en facteur à gauche (4c).

¹ Tous les jugements portés sur les données dans cet article concernent une variété de français standard où le morphème *ne* est réalisé. Nous admettons à la suite de Kayne (1984) que ce morphème constitue en français contemporain un marqueur de portée indiquant le domaine verbal (matrice en (i) / enchâssé en (ii)) dans lequel la négation de phrase (véhiculée par le ou les forclusif(s)) est interprétée. Voir Godard (2004) pour une analyse détaillée.

(i) Il ne peut recruter personne (= il n'est pas en mesure de recruter qui que ce soit).

(ii) Il peut ne recruter personne (= il est en mesure de ne recruter personne).

² Les coordinations corrélatives de catégories verbales finies (V, SV, Ph) font l'objet de jugements divers. Sur ce point, voir Mouret (2005).

- (4) a. {Jamais / Ni} le réel n'est tout à fait rationnel, ni <le rationnel tout à fait réel>³.
 b. Paul ne veut plus (ni) <prêter à ses enfants> ni <louer à qui que ce soit> son appartement.
 c. Paul ne joue plus (ni) <au football le lundi> ni <au tennis le mercredi>.

2. DISTRIBUTION DE *Ni* EN DEHORS DES CONSTRUCTIONS COORDONNÉES

Comme les autres conjonctions du français, *ni* peut introduire un syntagme qui fonctionne comme un modifieur, c'est-à-dire comme un constituant facultatif (dépendant d'une tête) qui constitue un îlot pour l'extraction et apparaît relativement mobile dans la phrase. On peut reprendre la distinction descriptive d'Abeillé (2005) entre *constructions incisives* (5a), *constructions emphatiques* (dans le domaine verbal (5b), mais aussi nominal (5c)) et *constructions différées* (le terme est repris à Antoine 1958) liées à un constituant parallèle sujet (5d) ou complément (5e).

- (5) a. Personne, {ou je me trompe / et je ne me trompe jamais / mais je me trompe peut-être}, n'est capable de soigner cette blessure.
 b. Tous dans cette famille travaillent, {{et/*ou} beaucoup / mais à mi-temps}.
 c. Paul voudrait acheter un ordinateur, {{et/*ou} bon marché / mais pas cher}.
 d. Paul viendra demain, {ou Marie / et Marie aussi / mais pas Marie}.
 e. Paul présentera sa femme à son patron demain, {ou ses enfants / et aussi ses enfants / mais pas ses enfants}.

On constate que seule la construction différée est possible avec *ni* (6), et ce sans le support obligatoire d'un adverbial comme c'est le cas avec les conjonctions *et* et *mais*, ce qui rapproche *ni* de la conjonction *ou* (7).

- (6) a. *Personne, ni je (ne) me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.
 b. *Presque personne ne travaille dans cette famille, ni souvent.
 c. Paul ne viendra pas demain, ni Marie.
 d. Paul n'a finalement pas présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.
- (7) a. Paul ne viendra pas demain, ni Marie ({d'ailleurs / ?non plus / *aussi}).
 b. Paul viendra demain, ou Marie (peut-être).
 c. Paul viendra, mais *({pas / non}) Marie.
 d. Paul viendra, et Marie *({aussi / également}).

Si l'on ajoute à cette observation le fait que les sujets coordonnés par *ni*, comme les sujets coordonnés par *ou*, déclenchent l'accord singulier ou pluriel du V (8a,b) (voir les remarques de Vaugelas mentionnées par Antoine 1958 : 1047) tandis que seul l'accord singulier est possible dans la construction différée (8c,d), on dispose alors d'un argument en faveur d'une analyse du coordonnant *ni*

³ Exemple adapté d' A. Camus, 1951, L'homme révolté, Paris, Gallimard, p. 365 (cité par Gaatone 1971).

comme "variante" de *ou* plutôt que de *et* (*contra* Gross 1973). Je reviens sur ce point dans la section suivante.

- (8) a. Jamais Paul ni Marie ne {viendra / viendront}.
 b. Paul ou Marie {viendra / viendront}.
 c. Jamais Paul ne {viendra / *viendront}, ni Marie.
 d. Paul {viendra / *viendront}, ou Marie.

Enfin, la conjonction *ni* peut introduire un syntagme qui fonctionne comme un fragment phrastique dans un dialogue, dans les mêmes conditions que les autres syntagmes conjoints : le syntagme introduit par *ni* ne peut constituer que la continuation d'un énoncé précédent (9-10) et partage obligatoirement avec cet énoncé sa force illocutoire : assertion (9a,b), question (9c), ordre (9d) ou exclamation (9e).

- (9) A : Qui {est venu / ne viendra pas} mardi ?
 B : - *Ni Paul.
- (10) a. A : Paul n'aime pas fumer.
 B / A : - {Ni Marie / Ni manger si gras}.
- b. A : Qui a fait cela ? [exemple de Doctjes 2005]
 B : - Pas moi.
 C : - Ni moi.
- c. A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail ?
 B / A : - Ni à te marier ?
- d. A : Ne vous mettez pas à fumer !
 B / A : - Ni à boire !
- e. A : Qu'est-ce qu'on est bien quand Pierre n'est pas là !
 B / A : - Ni Marie !

3. *Ni* COMME CONJONCTION À POLARITÉ NÉGATIVE

de Swart (2001) propose d'analyser la conjonction *ni* dans les coordinations simples comme un item à polarité négative, plus précisément une disjonction dans la dépendance obligatoire d'une négation. Nous rappelons ses arguments sémantiques, que nous complétons ensuite par des arguments plus syntaxiques. Nous étendons cette analyse aux syntagmes conjoints introduits par *ni* qui fonctionnent comme modificateurs et comme fragments phrastiques.

3.1. *Le fonctionnement polaire de ni dans les constructions coordonnées*

La notion de sensibilité à la polarité négative ou positive vise à caractériser la distribution de l'ensemble des expressions qui apparaissent exclusivement dans un contexte négatif (*Paul n'a pas dormi de la nuit, Personne n'a dit quoi que ce soit*) ou positif (*Paul aimerait mieux venir samedi*) ou alors changent d'interprétation lorsque la polarité est inversée (*Personne n'a levé le petit doigt pour l'aider*) (voir Fauconnier 1977 pour le français). Si l'on se limite à ce seul

critère, il est plausible que la forme *ni* constitue dans les coordinations simples une conjonction à polarité négative étant donné qu'elle ne peut apparaître qu'en cooccurrence avec une expression négative⁴ (11), qu'il s'agisse d'un adverbe (11a,b,c), d'un pronom (11d,e), d'un (pré-)déterminant (11f) ou d'une préposition saturée ou non (11g,h). Alternativement, on peut penser que cette conjonction nie le terme qu'elle introduit et présuppose une négation dans le terme précédent (Doetjes 2005). Il convient donc d'examiner plus en détail les données.

- (11) a. Paul n'ira {pas / point / jamais / plus} [à Rome *ni* à Venise].
 b. Paul n'a {guère / aucunement / nullement} été [impressionné *ni* convaincu] par cet exposé.
 c. Il faudrait lutter non pas [contre le chômage *ni* contre la pauvreté] mais contre les processus qui l'engendrent.
 d. Paul n'a rien offert [à Marie *ni* à Jean].
 e. {Personne / Nul} ne connaît [son visage *ni* son âge].
 f. {Aucun / Nul / Pas un} employé ne connaît [son visage *ni* son âge].
 g. Paul est sorti sans [chapeau *ni* parapluie].
 h. Paul n'a trouvé nulle part [de livres *ni* d'articles] sur ce sujet.

Les phénomènes de sensibilité à la polarité sont généralement décrits en termes de dépendance entre une expression déficiente de sens généralement scalaire et de catégorie variable (l'item à polarité) et un contexte de légitimation. On sait qu'en ce qui concerne les items à polarité négative, ce contexte ne se limite pas à la négation proprement dite : il peut s'agir entre autres d'une question (12a), d'une subordonnée temporelle introduites par la préposition *avant* (12b), de l'antécédent d'une conditionnelle (12c), ou encore d'une comparative d'inégalité (12d). On consultera Tovenà et al. (2004) pour un panorama des propositions récentes d'analyse sémantique.

- (12) a. As-tu vu *quoi que ce soit* ?
 b. Paul est parti avant que *qui que ce soit* (ne) s'en rende compte.
 c. (Si) tu dis *quoi que ce soit*, je t'étripe.
 d. Il est plus sérieux que *qui que ce soit*.

Comme le montre Badiou-Monferran (2004), on trouve jusqu'en français classique la conjonction *ni* (simple et corrélatrice) dans ce type de contextes (voir aussi Antoine 1958 : 1040-1047). Sa distribution en français moderne semble de plus en plus limitée aux contextes strictement négatifs (13).

⁴ Les coordinations de S(V) finis en (i, ii) constituent un vestige d'un état de langue passé où le morphème *ne* constituait encore une forme négative apte à légitimer les items à polarité négative. Dans une perspective synchronique, on peut aisément intégrer ces exemples dans le système proposé en limitant l'occurrence de la conjonction *ni* négative (voir section 4) dans les coordinations simples aux V finis lexicaux (Anne Abeillé, cp).

(i) Depuis cette tragédie, Paul ne boit ((ni) ne mange) ni ne dort suffisamment.

(ii) ??Cette nouvelle ne décourage les grévistes ni n'inquiète les syndicats.

- (13) a. ?Aurait-on pu imaginer de tels dégâts *ni* un si grand nombre de victimes ?
 b. ?Paul est parti avant que Jean ni Marie (ne) s'en rendent compte.
 c. * Si tu parles à Paul *ni* Marie, je t'étripe.
 d. *Jean est bien plus sérieux que Paul *ni* Marie.

Il ne s'agit pas là cependant d'une restriction propre à la conjonction *ni* : on l'observe également avec l'expression [de Det_{def} N_{temps}] (14a-e), qui peut, comme les autres items à polarité, être légitimée à distance (14f) :

- (14) a. Paul n'a pas dormi de la nuit.
 b. *As-tu dormi *de la nuit* ?
 c. *Il sera parti avant qu'elle (ne) dorme de la nuit.
 d. *Si tu dors *de la nuit*, je serai rassuré.
 e. *Il a mieux dormi ce matin que *de la nuit dernière*.
 f. Il ne faut pas [qu'il fume *de la journée*].

On a parfois proposé (voir notamment Ladusaw 1992) de rapprocher les phénomènes de polarité négative des chaînes de concordance négative dans les langues romanes, c'est-à-dire des cas où plusieurs expressions négatives apparaissent dans un même domaine sans cumul sémantique des négations. Dans cette perspective, les termes d'une chaîne de concordance sont analysés comme un type particulier d'items à polarité négative⁵, ce qui explique la proximité sémantique entre (15a) et (15b).

- (15) a. Personne n'a rien dit.
 b. ≈Personne n'a dit quoi que ce soit.

Il existe des arguments bien connus pour maintenir en français une distinction entre ces deux dépendances. Ces arguments confirment le caractère polaire de la conjonction *ni* dans les coordinations simples. Premièrement, les chaînes de termes négatifs telles que (15a) peuvent donner lieu à une interprétation de double négation (16a) à côté de l'interprétation de concordance (16b), ce qui n'est le cas des dépendances polaires telles que (15b).

- (16) a. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle n'a rien dit.
 = $\neg(\neg(\exists x(\exists y(\text{dire}(x, y)))))$
 b. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle a dit quelque chose.
 = $\neg(\exists x(\exists y(\text{dire}(x, y))))$

Par ailleurs, toute théorie qui analyse les termes de concordance comme des items à polarité négative doit rendre compte du fait que ces termes peuvent à eux seuls créer un contexte négatif (un phénomène parfois décrit en termes d'auto-légitimation), ce qui n'est pas le cas des items à polarité négative (17).

⁵ On trouve encore en français moderne certains emplois véritablement polaires de ces expressions négatives (Milner 1979 : 81):

(i) Avez-vous jamais (≈déjà) rencontré personne (≈qui que ce soit) de ce genre ?

- (17) a. Paul (n')a *rien* vu
 b. *Paul (n')a vu *quoi que ce soit*.

Un argument supplémentaire propre au français en faveur d'une distinction entre concordance et polarité repose sur le comportement de l'adverbe *pas*. Celui-ci est exclu du système de concordance en français standard (de France), comme le met en évidence la lecture obligatoire de double négation en (18a), mais non du système de polarité, comme le montre la bonne formation de la dépendance polaire en (18b).

- (18) a. Paul n'a pas *rien* dit.
 = Ce n'est pas le cas que Paul n'a rien dit.
 = $\neg (\neg (\exists x (\text{dire}(\text{Paul}, x))))$
 b. Paul n'a pas dit *quoi que ce soit*.

Enfin, d'un point de vue plus syntaxique, on peut ajouter que les deux phénomènes ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de localité du point de vue de l'association négative (voir notamment Milner 1979, Muller 1991 : 343-355, Godard 2004). On sait que les termes négatifs ne peuvent être mis en relation avec un verbe marqué par le clitique *ne* lorsqu'ils apparaissent dans une phrase tensée enchâssée (19a), dans un groupe verbal infinitif sujet (19b) ou dans un modifieur (19c). Comme l'a montré Godard (2004), on observe les mêmes contraintes lorsque les termes négatifs forment une chaîne de concordance (20). On vérifie aisément que les items à polarité négative sont acceptables dans ces mêmes contextes (21).

- (19) a. *Paul ne redoute [que *rien* se produise].
 b. *[*Rien* regarder à la télévision] ne rend intelligent.
 c. *Paul n'a trouvé de livre [contenant *rien* d'intéressant].
- (20) a. *Personne ne redoute [que *rien* se produise].
 b. *Jamais, me semble-t-il, [*rien* regarder à la télévision] n'a rendu intelligent.
 c. *Paul n'a trouvé aucun livre [contenant *rien* d'intéressant].
- (21) a. Personne ne redoute [que *quoi que ce soit* se produise].
 b. Jamais, me semble-t-il, [regarder *quoi que ce soit* à la télévision] n'a rendu intelligent.
 c. Personne n'a trouvé de livre [contenant *quoi que ce soit* d'intéressant].

Comme l'observe de Swart (2001), la conjonction *ni* est compatible avec l'adverbe *pas* dans les coordinations simples (22a) et une seule interprétation est possible : l'interprétation qui correspond à la négation d'une disjonction de propositions (22b,b'), ou ce qui est logiquement équivalent, à une conjonction de

propositions négatives (22c,c'). Autrement dit, aucune lecture de double négation, telle que celle illustrée en (22d), n'est possible dans ce contexte⁶.

- (22) a. Paul n'ira pas à Rome ni à Venise.
 b. =Paul n'ira pas à Rome ou à Venise.
 b'. = \neg (aller (Paul, à-Rome) \vee aller (Paul, à-Venise))
 c. =Paul n'ira pas à Rome et il n'ira pas à Venise.
 c'. = \neg (aller (Paul, à-Rome)) \wedge \neg (aller (Paul, à-Venise))
 d. Il n'est pas vrai que Paul n'ira pas à Rome ni à Venise.
 = \neg (\neg (aller (Paul, à-Rome)) \vee (aller (Paul, à-Venise)))

Dans la mesure où une seule expression négative est réalisée dans les phrases comportant une coordination simple en *ni*, de Swart en conclut que cette conjonction dénote une disjonction plutôt qu'une conjonction, ce qui est en accord avec les observations de la section précédente. On explique ainsi la possibilité d'accord singulier ou pluriel du V lorsque cette conjonction coordonne des sujets, ainsi que l'impossibilité pour cette conjonction d'apparaître dans les constructions emphatiques, puisque celles-ci sont exclues avec *ou*⁷. A ces arguments, on peut ajouter que les coordinations simples en *ni* sont acceptables dans les configurations dans lesquelles les termes de concordance en relation avec un verbe marqué par *ne* sont exclus, c'est-à-dire dans les phrases tensées enchâssées (23a), dans les groupes verbaux infinitifs sujets (23b) et dans les modifieurs (23c), ce qui constitue, nous semble-t-il, un écueil définitif pour une analyse, telle que celle proposée par Doetjes (2005), qui fait du coordonnant *ni* une conjonction négative (c'est-à-dire un terme de concordance) dans ces constructions.

- (23) a. Personne ne veut [que [Paul *ni* Marie] s'en aillent].
 b. Jamais, me semble-t-il, [prendre [le train *ni* l'avion]] n'a angoissé Marie.
 c. Nous n'avons trouvé aucun sac [contenant [votre portefeuille *ni* vos lunettes]].

3.2. Le fonctionnement polaire de *ni* en dehors des constructions coordonnées

⁶ On notera que la possibilité d'analyser [ni X] comme un membre coordonné "extraposé" dans ce contexte n'affaiblit en rien l'argument (*contra* Doetjes 2005) dès lors que les syntagmes "extraposés" restent dans la portée de la négation :

(i) Paul ne viendra pas demain, ou qui que ce soit d'autre d'ailleurs.

⁷ Doetjes (2005) mentionne le problème que posent des données comme (i) pour cette analyse, où *ni* alterne avec *et* plutôt que *ou*. On peut penser que la conjonction polaire *ni*₁ force la résumption des termes de concordance dans sa portée, comme le suggère le contraste en (ii), de sorte que (i) est proche de (iii) :

(i) Il ne tolère aucun retard ni aucune absence.

(ii) Personne ne lit le journal ni n'écoute {jamais / *pas} la radio.

(iii) ? Il ne tolérerait aucun retard ou quelque absence que ce soit.

On peut étendre l'analyse polaire de *ni* aux cas où cette conjonction introduit un syntagme modifieur, ce qui permet d'expliquer le caractère obligatoire de la négation dans les phrases suivantes :

- (24) a. Paul ne viendra pas demain, ni Marie.
 b. Paul n'a pas présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.
 c. *Paul (ne) viendra demain, ni Marie.
 d. *Paul (n') a présenté sa femme à son patron hier, ni ses enfants.

Comme dans les cas précédents, la conjonction *ni* peut être interprétée de manière équivalente comme une disjonction dans la portée d'une négation (25a,b) ou alors comme une conjonction reliant des termes négatifs (25c,d).

- (25) a. Ce n'est pas le cas que Paul viendra demain, ou Marie.
 b. Ce n'est pas le cas que Paul a présenté sa femme à son patron hier, ou ses enfants.
 c. Paul ne viendra pas demain, et Marie non plus.
 d. Paul n'a pas présenté sa femme à son patron hier, et ses enfants non plus.

Nous avons vu que la nature disjonctive de la conjonction *ni* permet d'expliquer pourquoi elle n'apparaît pas dans les constructions emphatiques, également exclues avec *ou*. Son caractère polaire permet en outre d'expliquer la malformation des syntagmes conjoints dans les constructions incises (voir section 2), qui sont hors du champ des opérateurs (cf. Marandin, 1998), qu'il s'agisse d'une relation entre un quantifieur et une variable liée (26a) ou entre un terme négatif et un item à polarité négative (26b,c).

- (26) a. ??Chaque_i tuteur, (et) *son*_i stagiaire me l'a dit, doit rédiger un rapport en fin d'année.
 b. *Rien, (et) *qui que ce soit* s'en doutait, ne s'est produit.
 c. *Personne, *ni* je me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.

Nous avons également vu que la conjonction *ni* peut également introduire un syntagme qui constitue la tête d'un fragment phrastique, comme le montrent les exemples en (10), répétés en (27).

- (27) a. A : Paul n'aime pas fumer.
 B / A : -{Ni Marie / Ni manger si gras}.
 b. A : Qui a fait cela ? [exemple de Doetjes 2005]
 B : - Pas moi.
 C : - Ni moi.
 c. A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail ?
 B / A : - Ni à te marier ?
 d. A : Ne vous mettez pas à fumer !
 B / A : - Ni à boire !
 e. A : Qu'est-ce qu'on est bien quand Pierre n'est pas là !
 B / A : - Ni Marie !

Doetjes (2005) contraste le caractère acceptable de l'énoncé introduit par *ni* en (27b) et le caractère inacceptable d'un item à polarité négative ordinaire dans la réponse à une question (28) et en conclut que l'analyse polaire de cette conjonction doit être abandonnée.

- (28) A: Qui a fait cela ?
B : - { *Qui que ce soit / Paul }.

L'argument est discutable dès lors qu'on distingue les fragments phrastiques introduits par une conjonction, qui constituent la continuation d'un énoncé précédent, des autres fragments (y compris les syntagmes coordonnés), qui peuvent entrer dans les couples question/réponse. Les items à polarité négative sont possibles dans les continuations de discours, comme le montrent les données en (27) et (29) mais non dans les couples question-réponse, comme le montrent les données en (28) et (30). Le comportement de *ni* n'est pas exceptionnel de ce point de vue et l'on maintiendra donc qu'il s'agit dans ces contextes d'un item à polarité négative.

- (29) a. A : Si quoi que ce soit vous dérange...
B : - Ou *qui que ce soit*.
A : - Dites-le nous !
b. A : Paul ne veut plus acheter aucun disque.
B : - Ou *quoi que ce soit* d'autre d'ailleurs.
- (30) A : Qui a fait cela ?
B : Paul ou Marie / *Paul ni Marie.

4. *Ni* COMME CONJONCTION NÉGATIVE

de Swart (2001) observe que les coordinations corrélatives sont incompatibles avec l'adverbe *pas* (en français standard), sauf peut-être dans le cas d'une lecture de double négation, elle-même difficile à obtenir (31). En outre, la présence d'une autre expression négative est optionnelle (32a) et peut donner lieu à deux interprétations lorsqu'elle est réalisée : une interprétation (préférée) de concordance, c'est-à-dire une interprétation sans cumul sémantique des négations (32b) ou alors une interprétation de double négation (32c).

- (31) a. Paul n'est allé ni à Rome ni à Venise.
b. ??Paul n'est pas allé ni à Rome ni à Venise.
- (32) a. { Personne / Paul } n'est allé ni à Rome ni à Venise.
b. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle est allée à Rome ou à Venise.
c. Il n'y a aucune personne x telle qu'elle n'est allée ni à Rome ni à Venise.

On peut ajouter à ces observations que les coordinations corrélatives sont soumises aux mêmes contraintes de localité que les termes de concordance : elles ne peuvent pas être mises en relation avec un V marqué par *ne* lorsqu'elles

apparaissent dans une phrase tensée enchâssée (33a), dans un groupe verbal infinitif sujet (33b) ou dans un modifieur (33c).

- (33) a. *Pierre ne veut [que [*ni* Paul *ni* Marie] s'en aillent].
 b. * [Prendre [*ni* le train *ni* l'avion]] n'angoisse Marie.
 c. *Nous n'avons trouvé de sac [contenant [*ni* votre portefeuille *ni* vos lunettes]].

de Swart (2001) propose de distinguer deux formes homonymes : une conjonction polaire ni_1 et un terme de concordance ni_2 qui n'apparaît qu'à l'initiale de la coordination polaire simple qu'il légitime (34).

- (34) a. Personne n'ira [à Rome ni_1 POL à Venise].
 b. Paul n'ira ni_2 NEG [à Rome ni_1 POL à Venise].

Cette analyse serait plausible si ce terme de concordance constituait un adverbial (ou une tête fonctionnelle) combiné au syntagme coordonné dans son ensemble. Or, comme nous l'avons montré ailleurs (Mouret 2005), une telle analyse syntaxique est inadéquate pour les coordinations corrélatives du français. Les conjonctions initiales ne présentent pas en effet la mobilité caractéristique des adverbiaux modifieurs de coordinations tels que *à la fois* (35) et il faut admettre par ailleurs qu'elles se combinent au premier terme de la coordination plutôt qu'à la coordination dans son ensemble. On voit mal en effet comment expliquer sinon que seule la portée étroite de l'adverbe *fréquemment* sur le premier SV conjoint est possible en (36a) tandis que la phrase (36b) autorise deux lectures : une lecture où l'adverbe a portée étroite sur le premier conjoint et une lecture où il a portée large sur la coordination dans son ensemble.

- (35) a. Paul a (à la fois) appris (à la fois) l'italien et l'espagnol.
 b. Paul n'a (*ni) appris (ni) l'espagnol ni l'italien.
- (36) a. Paul ne veut ni fréquemment lire le journal ni écouter la radio.
 b. Paul ne veut plus fréquemment lire le journal ni écouter la radio.

La solution alternative que nous proposons d'adopter consiste à distinguer deux conjonctions *ni* : une conjonction polaire ni_1 qui apparaît dans les coordinations simples (37a), les constructions tête-(compléments)-modifieurs (37b) et les fragments phrastiques (37c), et une conjonction proprement négative ni_2 qui apparaît devant *chaque terme* dans les coordinations corrélatives (37d).

- (37) a. Personne n'a vu Paul [[ni_1 POL Jean] [ni_1 POL Marie]].
 b. [[Jean ne viendra pas], [ni_1 POL Marie]].
 c. A : Pierre ne viendra pas. B / A : -[ni_1 POL Marie].
 d. Pierre n'a vu [[ni_2 NEG Paul] [ni_2 NEG Jean] [ni_2 NEG Marie]].

Les deux formes homonymes dénotent une relation disjonctive entre les termes reliés. La première conjonction est un item à polarité négative : elle n'est donc légitime que lorsqu'elle apparaît dans la portée d'une négation (contextuelle

dans le cas des fragments phrastiques). La seconde conjonction introduit en sémantique un opérateur de négation portant sur la disjonction dénotée. Autrement dit, la négation est incorporée à la conjonction. Si l'on néglige les effets particuliers associés à la construction corrélatrice (qui sont indépendants de la conjonction *ni*), les coordinations simples dans la portée de *pas* et les coordinations corrélatives ont donc une interprétation sensiblement équivalente (38).

- (38) a. Paul n'ira pas à Rome ni à Venise.
b. Paul n'ira ni à Rome ni à Venise.

On peut ainsi décrire en première approximation l'interprétation des constructions en *ni*, si l'on admet provisoirement (i) la règle d'interprétation des constructions tête-(compléments)-modificateurs de Pollard et Sag (1994 : 322-323) qui identifie le contenu de la construction au contenu du modificateur, (ii) la règle d'interprétation de la coordination proposée par Abeillé (2003, 2005) qui consiste à identifier le contenu de la structure coordonnée dans son ensemble au contenu de la dernière conjonction réalisée en ignorant le contenu des conjonctions qui précèdent. Dans les deux cas, la construction en *ni* est interprétée comme une relation disjonctive prenant pour arguments les termes reliés et un opérateur négatif porte sur cette disjonction. Cet opérateur est introduit par la conjonction (ni_2) dans les coordinations corrélatives, tandis qu'il est introduit par une expression négative autonome (*pas*, *personne*, etc) dans les autres constructions (ni_1).

CONCLUSION

Il est généralement admis que la conjonction *ni* est négative en français. Suivant de Swart (2001), nous avons tenté de montrer qu'il faut en réalité distinguer deux formes homonymes : une conjonction à polarité négative ni_1 et une conjonction proprement négative ni_2 . Les propriétés qui légitiment cette distinction sont résumées dans le tableau ci-dessous. De façon intéressante, la distinction lexicale proposée est corrélée à des propriétés syntaxiques : les syntagmes introduits par ni_1 peuvent apparaître en dehors de la coordination comme modificateurs ou tête d'un fragment phrastique, tandis que les syntagmes introduits par ni_2 n'apparaissent que dans un type particulier de coordination, à savoir les coordinations corrélatives.

Tableau récapitulatif	ni_1	ni_2	items polaires	items de concordance
contexte "négatif" obligatoire	oui	non	oui	non
compatibilité avec <i>pas</i> sans double négation	oui	non	oui	non
contraintes de localité	non	oui	non	oui

Références

- Abeillé A., 2003, A lexicalist and construction-based approach to coordinations, in S. Müller (ed), Proceedings of HPSG Conference, CSLI on-line Publications, p. 5-25.
- Abeillé A., 2005, Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques, *Langages* 160, p. 42-67.
- Antoine G., 1958, *La coordination en français*, Paris, Editions d'Artrey.
- Badiou-Monferran C., 2004, Négation et coordination : le morphème *ni* dans tous ses états, *Langue Française* 143, p. 69-92.
- Broge B., 1973, Quelques possibilités de coordination avec *ni* en français moderne, *Revue romane* 8, p. 383-397.
- Corblin F., 1994, Sémantique des négatifs multiples, in P. Attal (ed), *LINX*, p. 278-298.
- Doetjes J., 2005, The cameleontic nature of French *ni* : negative coordination in a negative concord language, in E. Maier, C. Bary et J. Huitink (eds), Proceedings of SuB9, p. 72-86. <http://www.ru.nl/ncs/sub9>
- Fauconnier G., 1977, Polarité syntaxique et sémantique, *Linguisticae Investigationes* 1.1., Amsterdam, John Benjamins, p. 1-38.
- Gaetone D., 1971, *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- Godard D., 2004, French Negative Dependency, in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford, CSLI publications.
- Gross M., 1973, Conjonctions doubles : l'exemple de *ni...ni*, Rapport de Recherche du LADL 1, Université Paris 7.
- Kayne R., 1984, Binary branching and connectedness, Dordrecht, Foris.
- Ladusaw W., 1992, Expressing negation, Proceedings of SALT 2, Columbus, The Ohio State University, p. 237-259.
- Marandin J.-M., 1998, Grammaire de l'incidence, Manuscrit LLF, CNRS & Université Paris 7. <http://www.llf.cnrs.fr/fr/documents.html>
- Milner J.-C., 1979, Le système de la négation et l'opacité du sujet, *Langue Française* 44, p. 80-105.
- Mouret F., 2005, La syntaxe des coordinations corrélatives du français, *Langages* 160, p. 67-93.
- Muller C., 1991, *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz.
- Pollard C. et I. A. Sag, 1994, *Head-driven phrase structure grammar*, Chicago, The University of Chicago Press et CSLI.
- Ross, J., 1967, Constraints on variable in syntax, thèse de PhD, MIT, publiée sous le titre *Infinite Syntax!*, Dordrecht, Reidel, 1985.
- de Swart H., 2001, Négation et coordination : la conjonction *ni*, in R. Bok-Bennema, R. de Jonge, B. Kampers-Manhe et A. Molendijk (eds), *Adverbial modification*, Amsterdam, Rodopi, p. 109-124.
- Tovena L., Déprez V. et J. Jayez, 2004, Polarity sensitive items, in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI.